

# MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 2 janvier 2020 N°1927

#### **NOTE AUX REDACTIONS**

# Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher rencontreront des commerçants, artisans, restaurateurs et hôteliers de Paris

## Vendredi 3 janvier - 9 h 30

Rue Montorgueil - Paris 2ème

# et réuniront des représentants d'organisations professionnelles pour évaluer l'impact économique des grèves à 11 h à Bercy

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, iront à la rencontre des artisans, commerçants, restaurateurs et hôteliers de la rue Montorgueil dans le 2ème arrondissement de Paris vendredi 3 janvier à 9 h 30. Cette rencontre a pour objectif de faire un point d'étape sur l'impact économique des grèves et sur la mise en œuvre du dispositif d'aide et d'accompagnement activé par le Gouvernement en décembre dernier *(cf. infra)*.

A l'issue de cette rencontre, les ministres réuniront à Bercy des représentants d'organisations professionnelles du commerce, de la restauration, de l'hôtellerie et des transports pour effectuer une nouvelle évaluation de l'impact des grèves dans leur secteur respectif.

Ont été conviés à cette réunion, les représentants de :

- La Confédération des commerçants de France (CDF)
- L'association des commerçants et artisans des métropoles de France (CAMF)
- La Fédération du commerce coopératif et associé (FCA)
- La Fédération du commerce et de la distribution (FCD)
- L'Alliance du commerce
- Conseil du commerce de France (CdCF)
- La Confédération française du commerce de gros et international (CGI)
- Le Conseil national des centres commerciaux (CNCC)
- La Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé (Procos)
- La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)
- La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)
- L'Union des entreprises de proximité (U2P)
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Groupement national des chaînes hôtelières (GNC) et de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH)



- Le Syndicat national des hôteliers restaurateurs cafetiers traiteurs (GNI-SYNHORCAT)
- L'Union des entreprises transport et logistique de France (TLF)
- L'Organisation des transporteurs routiers européens (OTRE)
- La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV)
- La Fédération nationale des transports routiers (FNTR)
- CCI France
- France Industrie

### **Programme**:

Nous donnons rendez-vous aux journalistes à 9h25 devant la brasserie « La Grille Montorgueil » située au 50 rue Montorgueil dans le 2ème arrondissement de Paris

**9 h 30** Rencontre avec des commerçants, artisans, restaurateurs et hôteliers

Rue Montorgueil - Paris 2ème

Presse accréditée

11 h Réunion avec des représentants d'organisations professionnelles du commerce, de

la restauration, de l'hôtellerie et des transports pour évaluer l'impact des grèves sur

leur activité Bercy

Tour images

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy :

01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Pour rappel, Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher ont décidé le 11 décembre dernier :

- de réaliser une revue des entreprises qui ont déjà bénéficié des dispositifs de reports de charges sociales et fiscales du fait du mouvement des « gilets jaunes », afin de s'assurer que leurs échéanciers de paiement sont cohérents avec leur situation actuelle. Des aménagements peuvent être accordés, au cas par cas, si ces situations individuelles ont évolué, de manière à ne pas mettre en difficulté les entreprises concernées;
- de **réactiver des mesures d'étalement fiscales et sociales et de chômage partiel** en ciblant dans un premier temps l'Île-de-France et le secteur du tourisme, particulièrement impactés ces derniers jours ;
- de désigner un référent de haut niveau auprès du Directeur général des entreprises, qui travaillera en lien avec les fédérations et les collectivités locales pour définir les modalités d'information et d'accompagnement pertinentes des entreprises en fonction de l'évolution de la situation dans les prochains jours.

Lien vers les fiches de présentation du dispositif à destination des entreprises.

#### **Contacts presse**:

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 <u>presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Cabinet d'A. Pannier-Runacher 01 53 18 44 38 <u>presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr</u>